Le retour à l'école

A Courdimanche, un retour à l’école s’effectuera progressivement sur la base du volontariat à compter du **mardi 12 mai** et en groupes limités.

Selon une liste définie par les directrices, les enfants seront accueillis au sein des trois établissements scolaires de la Ville.

Accueil périscolaire maintenu pour les enfants scolarisés en présentiel au moins une journée par semaine.

Horaires d’accueil :

• De 7h à 8h30

• De 11h30 à 13h30

• De 16h30 à 19h00.

Accueil périscolaire du mercredi uniquement au sein du centre de loisirs des Croizettes pour les enfants scolarisés en présentiels au moins une journée par semaine.

Horaire d’accueil le mercredi :

• Matin : arrivée entre 7h et 9h

• Accueil demi-journée pour des arrivées ou des départs entre 13h30 et 14h00

• Départ des enfants entre 16h30 et 19h

Pour faciliter l’organisation des équipes, nous demandons aux familles de nous informer des jours de présence des enfants sur la période du 12 au 29 mai, à la fois sur le temps périscolaire et sur les repas, via l’adresse mail : accueil.clae@ville-courdimanche.fr

La restauration scolaire sera assurée dès le 12 mai pour les enfants scolarisés en présentiel. Un repas froid ou un pique-nique sera livré en portion individuelle et pris dans les salles de classes.